

Propos liminaire de Sud Centrale Solidaires Comité Technique d'Administration Centrale 30 juin 2020

Comme cela a déjà été dit, nous ne pouvons commencer que **féliciter et saluer les collègues et le travail fourni durant cette crise sanitaire** que nous venons de vivre. Ils et elles ont fait preuve d'efficacité et de dévouement dans des conditions difficiles.

Nous devons aussi, en toute honnêteté, saluer le travail réalisé par l'administration qui a fait la preuve que la transparence et la communication peuvent être des outils mis au service du dialogue social. Par ailleurs, **cette crise a montré l'importance du CHSCT**, instance de discussions et de propositions, qui pourtant va être fusionnée dans un grand tout qui ne permettra pas de traiter les problématiques aussi complètement qu'elles l'ont été durant cette période.

Mais il y a forcément des bémols, et de taille :

- La reprise dans un premier temps d'éléments de langage dictés par le gouvernement, et dont l'inadéquation était patente, n'a pas permis de comprendre l'ampleur de la crise. Le manque de protection au début de la crise sanitaire, les atermoiements autour du port du masque, les hésitations sur la conduite à tenir – confinement, pas confinement, gripette... - ont contribué à mettre en danger les agent.e.s du ministère de l'économie et des finances.

- Les représentant.e.s du personnel auraient préféré que les documents inhérents à la gestion de cette crise tels que les plans de continuité des activités, les plans de reprises des activités, ne soient pas transmis avec autant de délai et sans possibilité de discussion.

- Autre exemple : les organisations syndicales, si vous les aviez consultées, auraient certainement modifié la teneur de la mission d'évaluation que vous avez lancé, **unilatéralement**, sur les procédures de déconfinement. Elles auraient certainement insisté pour que cette mission d'évaluation porte également sur **l'ensemble de la période** de confinement, elles auraient souhaité que l'ensemble des agent.e.s y soient associé.e.s et pas seulement ceux et celles directement concernés par les procédures.

Il sera également question, dans les semaines et les mois à venir, du télétravail. Nous attendons avec beaucoup d'impatience les résultats du questionnaire qui a été lancé auprès des agent.e.s de façon à réfléchir sérieusement à la mise en œuvre, que vous appelez de vos vœux depuis des années, d'une augmentation conséquente du nombre de télé-travailleurs.euses. Notre fédération, Solidaires Finances, vous a déjà fait part de ces interrogations, lors du premier groupe de travail qui s'est réuni le 27 mai dernier, sur le mélange, savamment orchestré, entre télétravail et travail confiné. Nous serons très attentifs, et c'est encore plus valable en administration centrale avec son taux important de télétravailleurs.ses, à ce que cette forme de travail soit respectueuse de la santé et des conditions de travail des agent.e.s, avec des outils, des formations et du matériel adaptés.

Autre point de discordance important, la façon dont les agent.e.s ont été spoliés d'une partie de leurs congés. Il est inadmissible que d'un côté on salue leur implication et leur travail et que de l'autre on considère que ce confinement forcé ait pour conséquence la disparition de 10 jours de congés. D'autant qu'il est prévisible que cette période aura, sur le moyen terme, des conséquences qu'on ne mesure pas encore totalement sur l'état de santé, physique et psychologique, de chacun.e d'entre nous.

Quant à l'attribution de la prime exceptionnelle, **Sud Centrale Solidaires regrette le manque de transparence qui a entraîné un fort sentiment d'injustice et d'iniquité chez les agent.e.s.**

Dans cette période complexe, il est important que, collectivement, nous tirions de ces erreurs comme de ces satisfactions, des leçons pour que le monde d'après ne ressemble pas au monde d'avant. Nous ne devons pas oublier, dès la page tournée, les racines environnementales de cette crise, les conséquences terribles qu'elle a eues dans certains territoires parmi les plus défavorisés en termes d'accès aux soins et aux services publics. Il est temps que le gouvernement entende réellement ce que disent les soignant.e.s depuis plus de un an sur leurs conditions de travail et les moyens alloués ; ce que disent des ONG et des organisations syndicales, dont Solidaires, sur le lien entre crise environnementale et crise sociale ; ce que disent des économistes, de plus en plus nombreux, sur la folie du système capitaliste, sa dérégulation et une mondialisation dangereuse pour les personnes les plus vulnérables... **De cette crise sanitaire, terrible, tirons enfin des leçons pour construire une société plus bienveillante, plus attentive à tous et à toutes.**

Et concrètement, malheureusement, l'ordre du jour de ce CTAC ne semble pas aller dans ce sens. Il est au contraire symptomatique de **ce qui contribue à nous envoyer, les agent.e.s, les citoyen.ne.s, les territoires dans le mur depuis de trop nombreuses années.** Des restructurations, des suppressions de services qui lassent et découragent les agent.e.s, perdu.e.s dans ces jeux de chaises musicales qui n'ont plus aucun sens, si ce n'est « faire pour faire »...

Sud Centrale Solidaires a déjà eu l'occasion de dire son opposition à ces restructurations qui appellent systématiquement les mêmes questions et qui provoquent les mêmes inquiétudes sur le sort fait aux agent.e.s dans une dénégation systématique de leurs compétences et de leurs expertises.

La restructuration sans fin de la DGE est l'exemple le plus parlant de cette volonté de changement pour le changement, sans que quiconque en comprenne réellement les objectifs. Cette fois il est question du transfert de mission du guichet entreprise vers l'INPI. Une fois encore, les agent.e.s concerné.e.s n'auront été que trop peu impliqué.e.s, informé.e.s, concerté.e.s sur ces changements apportés à leurs métiers et à leurs carrières. Il est d'ailleurs assez troublant de constater que les inquiétudes des agent.e.s des MEF rejoignent celle des agent.e.s de l'INPI. L'arrêté de restructuration que vous nous proposez est une véritable gifle pour les personnels contractuels qui, depuis des années pour certain.e.s, travaillent au sein de cette structure. Mettre fin à leurs contrats en cas de refus des nouveaux postes est inadmissible. Cela s'appelle de la maltraitance et nous refusons que les agent.e.s soient traité.e.s de cette manière !

Et en ce qui concerne la DNLF, cette restructuration se rajoute à l'ambiance délétère de ce service depuis de nombreux mois avec des personnels se sachant sur la sellette et une direction intérimaire qui dure, de nature à inquiéter les agent.e.s. Comme d'habitude, cette restructuration s'accompagne de suppressions de postes ! Et comme d'habitude, principalement de postes de catégorie C.

Dans ces deux cas, si les services compétents de l'administration étaient réellement en capacité d'accompagner les agent.e.s concerné.e.s par ces suppressions de poste, **Sud Centrale Solidaires** serait peut-être moins réticent. Mais l'expérience nous prouve malheureusement que ces agent.e.s ne retrouveront pas de sitôt un poste ou alors dans de mauvaises conditions : les normes en matière de recrutement font aujourd'hui la part belle aux moutons à 5 pattes, à la discrimination des seniors et au recours accru aux contractuel.le.s. À ce propos, nous en profitons pour vous demander, rapidement, un point sur les personnels en instance d'affectation pour qui la période de confinement a dû être particulièrement difficile.

Pour conclure, Sud Centrale Solidaires attend avec impatience un agenda social qui prenne en compte ces interrogations et ces revendications d'une administration respectueuse du dialogue social, des agent.e.s et des nécessaires transformations dans la conduite à tenir pour n service public de qualité au service de tous et toutes.